

Grand Poitiers Communauté urbaine

Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC)

La communauté urbaine de Grand Poitiers figure parmi les 100 communes et intercommunalités de France retenues pour réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre du plan France Relance, les ABC visent l'acquisition et la diffusion de nouvelles connaissances naturalistes à l'échelle d'un territoire. Il permet d'établir une cartographie des enjeux de biodiversité afin de les intégrer dans les politiques publiques locales.

Un ABC, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la biodiversité communal ou communautaire est une démarche :

- Pour connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel par la réalisation d'un inventaire scientifique des milieux et espèces.
- Qui permet de cartographier les enjeux de biodiversité dans le territoire. C'est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les politiques locales.

Des objectifs politiques :

Grand Poitiers s'appuie sur les données apportées par l'ABC pour intégrer la biodiversité dans la définition et la planification de ses projets.

Connaître le patrimoine naturel à préserver permet d'adapter les modes de gestion et les mesures de protection :

- Sur l'aménagement du territoire : préserver le foncier agricole, valoriser le foncier disponible,
- La gestion des espaces publics,
- La prévention des inondations : éviter l'artificialisation des sols,
- La lutte contre le changement climatique : piéger le carbone, atténuer les îlots de chaleur urbains
- La production d'eau potable : préserver la capacité épuratoire, protéger les sources d'alimentation

L'ABC peut aussi générer des opportunités d'actions nouvelles pour les communes ou les intercommunalités

Des objectifs scientifiques et techniques :

Par une approche naturaliste complète et précise, l'ABC permet de se rendre compte des impacts des activités humaines, actuelles et envisagées, sur le patrimoine naturel.

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/mieux-connaître-la-nature-qui-nous-entoure/atlas-de-la-biodiversite-communautaire-abc?>

L'ABC permet ainsi de repenser les projets en fonction de leurs conséquences sur la biodiversité.

Des partenaires spécialistes :

L'ABC est construit avec des partenaires locaux, dont

Vienne Nature (<https://www.vienne-nature.fr/>)

,

la Fédération de la Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (<http://www.peche86.fr/>)

, le

CPIE Seuil du Poitou (<https://cpieseuildupoitou.fr/>)

, le

CPIE Val de Gartempe (<https://www.cpa-lathus.asso.fr/nos-labels-agrements/cpie-val-de-gartempe/>)

Depuis plus de 50 ans, Vienne-Nature contribue à sauvegarder les espèces et les milieux naturels de la Vienne par des actions d'inventaires du patrimoine naturel et d'éducation à l'environnement. Vienne-Nature siège dans de nombreuses commissions officielles sur la nature, l'agriculture, la chasse, la gestion de l'eau et des déchets, les paysages, les risques naturels ou technologiques, la santé... Dans le cadre de l'ABC de Grand Poitiers, Vienne-Nature agit en faveur de la trame noire (protéger la biodiversité nocturne) et la trame bleue (protéger les cours d'eau et zones humides).

Ses actions (

en détails (<https://www.vienne-nature.fr/abc-grand-poitiers/>)

):

- Réaliser des inventaires faunistiques : hétérocères (papillons), chiroptères (chauves-souris), odonates (demoiselles et libellules), mulottes (moules d'eau douces).
- Réaliser une enquête participative sur les colonies de chauves-souris complétée par une étude génétique.
- Recenser les mares, et émettre une proposition de plan de gestion des mares communales.
- Recenser les haies et faire des préconisations de gestions.

La Fédération de la Vienne regroupe les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) du département.

Elle définit les axes de gestion et les principes de la politique départementale en matière de pêche et de protection des milieux aquatiques. Dans le cadre de l'ABC de Grand Poitiers, la fédération réalise des inventaires et atlas piscicoles :

[Atlas Poissons et écrevisses \(https://nextcloud.grandpoitiers.fr/s/eHYNX9w4gwMXCwW\)](https://nextcloud.grandpoitiers.fr/s/eHYNX9w4gwMXCwW)

Leurs principales missions :

- L'éducation à l'environnement pour tous, enfants et adultes, salariés, scolaires, étudiants.
- L'accompagnement des collectivités locales une démarche de développement durable.
- Les CPIE Seuil du Poitou et Val de Gartempe ont élaboré avec Grand Poitiers un projet global de sensibilisation à la biodiversité.
- Séances pédagogiques auprès des scolaires, pour les sensibiliser à leur environnement.
- Formation des élu.e.s, sur les problématiques liées à la biodiversité.
- Réunions ou balades de territoire pour les citoyens, sur le sujet de la biodiversité et pour favoriser la participation citoyenne.

L'Atlas de la Biodiversité de Grand Poitiers en synthèse

En
quelques
Chiffres

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE GRAND POITIERS

234 espèces de macro-
hétérocères (dont 5
patrimoniales)
19 espèces de Chiroptères

Indicateurs Trame Noire



Vienne
nature

5 pêches électriques
1 Atlas avec les répartitions
par cours d'eau des
espèces endémiques et
exotiques

Atlas piscicoles et astacicoles



PÊCHE

2235 mares recensées
10 % *disparues* en 20 ans
40 mares communales avec :
22 espèces d'odonates
11 espèces d'amphibiens

Inventaire des mares



Vienne
nature

34 espèces d'odonates
dont 4 patrimoniales dans 9 cours
d'eau
5 espèces patrimoniales de
mulettes

Inventaire des Odonates et Mulettes



Vienne
nature



Vienne
nature



Inventaire des haies

3150 km de Haies
soit 2,9km/km²
28 % en bon état de
conservations et 220 km
haies disparues en 20 ans



Sensibilisation Grand Public

1 Fête de la Biodiversité
Une enquête publique
Pipistrelles (24 contributions)
18 Maraudages (360.p)
7 balade de territoires



Formations Agents et Élus

13 interventions en
conseil municipal
(140 personnes dont 130 élus)
8 formations agents-élus
(41 élus et 145 agents)



Scolaires

15 classes sensibilisées
(371 élèves)
4 séances
(2 intérieures et 2 extérieures)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi